



lycée des métiers
Automobile et transport

LYCEE PROFESSIONNEL Marcel Mézen
25, rue Marcel Mézen
61041 – ALENCON – CEDEX
☎ : 02.33.29.49.61

PROJET DE VIE SCOLAIRE

402 élèves 2 CPE et 6.90 ETP AED

Démarche :

ce projet a été élaboré par l'équipe de CPE et la direction au 3^{ème} trimestre 2014

Constats :

- 1) L'accueil et la prise en charge des élèves effectués conjointement par le professeur principal et le CPE n'est pas réellement institutionnelle. Le contenu de la mission de chacun n'est pas clairement défini. Son efficacité et son fonctionnement sont soumis à une bonne entente de ces deux acteurs. Ce qui induit des difficultés à mesurer l'efficacité de la prise en charge du public.
- 2) L'absentéisme est important et le nombre d'absences non régularisées au retour des élèves en augmentation.
- 3) Le CESC qui devrait être une instance importante de la communauté éducative manque d'organisation et ne dispose que de quelques actions partagées.
- 4) Le CVL manque de lisibilité et de lien avec l'ensemble de la communauté éducative. L'animation des instances représentatives et la formation des élèves délégués ne sont que peu mises en place.
- 5) L'animation péri-scolaire est faible. Seules quelques activités le mercredi ont fonctionné. L'encadrement des élèves est assuré en grande partie par les AED sans lien avec l'infirmerie.

Objectifs prioritaires :

- 1) Relation entre professeur principal et CPE : le renforcement du travail conjoint nécessite un cadre de fonctionnement qui permettra une meilleure prise en compte du public accueilli, la détection des élèves fragiles, la réduction des abandons scolaires, les orientations par défaut et les problèmes disciplinaires. Les liens avec la conseillère d'orientation et le service médico social doivent être renforcés et étayés.
- 2) Suivi des absences : réduire le taux d'absentéisme et le nombre d'absences non régularisées. Accentuer la surveillance au niveau de la demi-pension et du repas du soir (pointage obligatoire et appel aux familles).
- 3) CESC : mettre en place un véritable projet CESC en donnant de la cohérence (intérêt, durée et fréquence, planification sur l'année) et en associant tous les membres de la communauté éducative à sa réalisation .
- 4) CVL : informer les élèves et la communauté éducative de l'engagement citoyen au lycée et renforcer le lien entre les élus et leurs camarades.
- 5) Animation : développer les clubs et les projets culturels. Faire du foyer un véritable lieu de vie. Améliorer les temps d'échanges entre les AED et l'équipe vie scolaire (CPE, infirmière et assistante sociale).

Actions :

- 1) Suivi des élèves : utilisation d'un livret de suivi et d'orientation, mise en commun des infos en cellule de veille, transmission de rapports et mise en place d'outils de communication .

SEPTEMBRE OCTOBRE

- réunion équipe pédagogique animée par CPE et PP : information générale sur le suivi de classe
- entretien PP / CPE de tous les élèves de la classe
- suivi des élèves redoublants (rencontre parents)
- préparation des conseils mi trimestre
- préparation des élections délégués.

NOVEMBRE DECEMBRE

- mise en place de la formation délégués
- dispositifs de suivi (contrat, tutorat, fiche de suivi, projet individualisé)
- suivi des PFMP
- préparation des conseils de classe
- rencontre parents profs

DECEMBRE MARS

- travail sur le projet d'orientation avec les publics plus « fragiles » (PP/CPE/COP/ direction)
- rencontre parents profs

MARS JUIN

- rencontre avec les familles sur le projet d'orientation
- mise en place de dispositifs de suivi ou d'aide à la réorientation (mini stages, projet individuel....)

- 2) Suivi des absences :

- rapport hebdomadaire au PP, à la direction et au service médico social
- appel systématique pour les absences et envoi de courrier doublé de SMS
- rapport passage au self

- 3) CESC :

- définir dès juin voire tout début septembre le programme d'actions pour l'année suivante avec l'ensemble de participants

- 4) CVL :

- programmer des interventions en utilisant des supports adaptés
- varier les modalités d'information afin d'améliorer la communication entre élèves et élus

- 5) Animation :

- ouverture du foyer midi et soir
- établir un programme d'activités annuel
- réunion régulière AED/CPE/infirmière
- entretien individuel AED

Evaluations

- 1) Suivi des élèves :

- taux de décrochage et d'absentéisme
- nombre de signalements

- taux de redoublements ou de réorientation
- nombre d'élèves sans PFMP
- relation familles / lycée

2) Absences :

- réduction du nombre d'absences non régularisées
- réduction du taux d'absentéisme
- réduction des absences au self

3) CESC :

- atteinte des objectifs fixés
- choix concerté des actions et des thèmes
- réussite et impact auprès du public concerné

4) CVL :

- réalisation de supports avant les élections et utilisation réfléchie du support
- information aboutie dans toutes les classes
- concrétisation de la communication élus et camarades (outils, supports....)

5) Animation :

- rédaction et réalisation d'un programme annuel d'activités
- ouverture du lieu de vie
- nombre d'activités réalisées